

# Service de baby-sitting

## Soutien aux parents



**Croix-Rouge neuchâteloise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse





## Présentation

Grâce au service de baby-sitting les parents d'enfant(s) de plus de 3 mois peuvent faire appel ponctuellement à un baby-sitter certifié Croix-Rouge pour s'occuper de leur(s) enfant(s) à leur domicile. Ils profitent ainsi de leur soirée en toute tranquillité.

## Fonctionnement

Suite à leur inscription, les parents reçoivent une liste des baby-sitters de leur région. La famille prend ensuite contact avec celui de son choix pour organiser la soirée de baby-sitting.

## Intervenants

Les baby-sitters sont âgés de 14 ans au minimum. Lors de leur formation Croix-Rouge (12 heures de théorie, suivie de 12 heures de stage pratique en crèche), ils ont appris notamment à langer un bébé, à préparer et donner un repas et quels sont les jeux adaptés aux différentes catégories d'âge. Ils sont également sensibilisés aux risques que peut courir un enfant et savent comment réagir correctement dans une situation d'urgence.



## Inscription

Contactez-nous par téléphone au : 032 886 88 61

Par courriel : [formation@croix-rouge-ne.ch](mailto:formation@croix-rouge-ne.ch)

Lundi – mercredi – vendredi de 8h30 à 11h30

Mardi – jeudi de 14h00 à 16h30

## Horaire

Si les enfants sont éveillés, la durée de la garde ne doit pas dépasser cinq heures. La famille veille au bon retour du baby-sitter chez lui ou lui offre éventuellement la possibilité de dormir sur place.

## Tarifs

Liste des baby-sitters de votre région (Abonnement annuel)	CHF 50.00 (TVA comprise)
Heure de baby-sitting (tarif conseillé)	CHF 10.00 (jusqu'à 18 ans)
(Payé directement au baby-sitter)	CHF 12.00 (dès 18 ans)
Dès 4 enfants à garder	2 baby-sitters doivent être présents



La Croix-Rouge neuchâteloise vous propose également...

### **Service de garde d'enfants à domicile**

Votre enfant est malade et vous devez aller travailler ? Vous êtes souffrant et ne pouvez vous occuper de votre enfant ? Nos gardes d'enfants se rendent à votre domicile : 032 886 88 65 ou [ged@croix-rouge-ne.ch](mailto:ged@croix-rouge-ne.ch).

### **Infirmières petites enfance**

Les infirmières petite enfance sont à disposition des familles pour les accompagner durant les 4 premières années de vie de leur enfant : [puericulture@croix-rouge-ne.ch](mailto:puericulture@croix-rouge-ne.ch).

### **Animations lecture**

Lecture aux tout-petits, en collaboration avec l'association Prévention de l'Illettrisme au Préscolaire (PIP) : [puericulture@croix-rouge-ne.ch](mailto:puericulture@croix-rouge-ne.ch).

### **Le Patio**

Ateliers de discussion et de partage pour les parents. Des intervenants spécialisés vous proposent des thèmes en lien avec la petite enfance : [puericulture@croix-rouge-ne.ch](mailto:puericulture@croix-rouge-ne.ch).

### **Don**

Si vous souhaitez nous soutenir, nous vous remercions d'avance de votre don avec mention « don pour le service de baby-sitting » :

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

#### **Croix-Rouge neuchâteloise**

Rue de la Paix 71 / cp 299, 2300 La Chaux-de-Fonds

Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel

Téléphone : 032 886 88 60

[contact@croix-rouge-ne.ch](mailto:contact@croix-rouge-ne.ch) | [www.croix-rouge-ne.ch](http://www.croix-rouge-ne.ch)

IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8 | CCP 20-1504-8

#### **Secteur formation**

Avenue du Premier-Mars 2a

2000 Neuchâtel

Téléphone : 032 886 88 61

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 à 11h30

Mardi / Jeudi : 14h00 à 16h30